



## Impact financière/faillit entreprise

-----  
Par Akasha

Bonjour,

mon mari en étant autoentrepreneur est devenu associé dans la société de son patron (type SARL). Nous n'avons pas de contracte de mariage. J'aurai besoin de savoir quel est l'impact financière sur moi si cette société fait faillit s'il vous plait? Est ce que j'ai des devoirs à payer alors que j'étais pas d'accord avec car le patron n'a jamais été clair sur le bilan de l'Enterprise ni ses comptes.

Merci